**A \*\*\*\*\* , le \*\*/\*\*/2020**

**Monsieur le Maire/ le Président de \*\*\*\***

**Aux agents de \*\*\*\*\*\*\***

**Objet : Compte personnel d’activité (compte personnel d’activité et compte d’engagement citoyen)**

Madame, Monsieur,

Depuis le 1er janvier 2017, le **compte personnel de formation (CPF)** remplace le dispositif du droit individuel à la formation (DIF) des agents publics. Avec le **compte d’engagement citoyen (CEC**), il forme votre **compte personnel d’activité (CPA).**

Ces droits prennent la forme d’heures qui peuvent être mobilisées pour suivre une formation et en obtenir le financement.

Depuis 2018, chaque agent public pourra consulter ses droits sur l’espace numérique dédié et personnel à l’adresse suivante : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/> , géré par la Caisse des dépôts et consignations, à l’attention de tous les actifs.

Pour ceux ne l’ayant pas fait, je vous invite dès à présent à ouvrir votre compte individuel. Pour l’inscription, vous devez vous munir de votre numéro de sécurité sociale et disposer d’une adresse mail personnelle valide.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes respectueuses salutations.